



Le 28 novembre 2003

Monsieur Corey Goulet, directeur de projet  
TransCanada Energy Ltd  
450, 1<sup>st</sup> Street S.W.  
Calgary (Alberta) T2P 5H1

**Objet : Projet de centrale de cogénération de Bécancour**

Monsieur,

Lors de l'audience publique qui s'est déroulée à Bécancour les 18 et 19 novembre derniers portant sur le sujet en rubrique, M<sup>me</sup> Stéphanie Hayes-Wilson, représentante de votre compagnie, a affirmé que la centrale de cogénération de Bécancour serait équipée d'un système de réduction catalytique (SCR) afin de réduire la quantité d'oxydes d'azote émise. Nous vous demandons, par la présente, de confirmer ce choix.

Par la même occasion, nous aimerions obtenir plus de renseignements concernant la quantité de vapeur disponible pour d'autres industries que Norsk-Hydro et PCI. En effet, l'information fournie lors de l'audience publique ne concorde pas avec celle mentionnée à la page 6-47 de l'étude d'impact et en réponse à la question QC-116 du volume 3 de l'étude d'impact où il était mentionné de source économique de vapeur qui pourrait attirer de nouvelles industries tout en respectant le contrat actuel de production d'électricité signé avec Hydro-Québec.

Si des renseignements supplémentaires vous sont nécessaires, vous pouvez communiquer avec M<sup>me</sup> Diane Gagnon, chargée de projet dans ce dossier, au numéro (418) 521-3933, poste 4605.

Le chef de service des projets  
industriels et en milieu nordique,

  
Robert Joly

c.c. M. Robert Auger, SNC-Lavalin

x:\docum\projets\cogenera\tcbécancour\corresp\prom031127.doc

